

LE CONSEIL DE COOPERATION

Céline Roussel: Enseignante en CE2 à
l'école Saint Joseph de Pontarlier
23 ans d'ancienneté - 10ème rentrée en CE2.

Constats:

- Des conflits en récréation
- Des règles difficilement intégrées et respectées par les enfants.
- Besoin/Envie de la part des enfants de présenter «des choses» aux copains
- Une ambiance de classe peu collaborative, peu coopérative
- Temps réduit dans l'emploi du temps pour travailler les compétences orales
- Envie de responsabiliser les élèves

...EVOLUTION...

- Des temps de paroles, de présentation de temps en temps
- Un quoi de neuf de temps en temps
- Des post it: je félicite - j'ai un souci - j'ai une idée affichés et lus quand le temps le permet
- Un temps dédié dans l'emploi du temps (EMC) avec président et secrétaire, ordre du jour et trace écrite
- Evolution de l'ordre du jour, de l'organisation du conseil avec cette année en essai quand le temps le permet et les circonstances le nécessitent... des questions débat...

SON ORGANISATION

Tous les vendredis après la récréation (environ 45')

Désignation du/de la président(e) et du/de la secrétaire

Ouverture du conseil

Lecture et rappel des règles

Déroulé de l'ordre du jour

Ouverture des boîtes qui évoluent au cours des années

Prise de décisions (vote)

Temps de prise de parole: présentation, idées pour la classe...

Temps de débat: ex «la récréation - qu'est-ce qui est grave?»

Fermeture du conseil

CONSEIL DE COOPERATION

JE DÉCLARE LE CONSEIL DE COOPÉRATION DU ____/____/____ OUVERT.

Pour rappel, voici les règles du conseil de coopération :

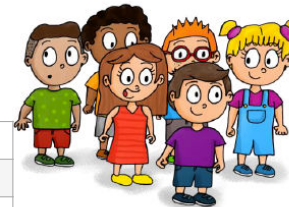
- * On ne se moque pas.
- * On écoute celui qui parle.
- * On demande la parole et on attend que le président nous la donne pour parler. Le président donne priorité aux petits parleurs.
- * Si un élève ne respecte pas les règles, il a un avertissement. Au deuxième avertissement, il est exclu du conseil de coopération et ne peut plus ni parler, ni voter.

Ce conseil de coopération se déroulera sous la présidence de : _____ avec
comme secrétaire de séance : _____.

Ordre du jour :

1. Météo dans la classe
2. Météo à la récréation
3. Relecture des décisions prises la semaine dernière
4. Félicitations
5. Remerciements
6. Soucis
7. Réussites
8. Idées et Présentations





LE CONSEIL DE COOPÉRATION DU ____/____/____ EST À PRÉSENT CLOS.

POSTURE des élèves

- Des élèves qui s'écoutent, qui participent, qui s'expriment, qui sont des ressources
- Des élèves enthousiastes, impliqués, acteurs, qui gèrent démocratiquement la vie de la classe, dans la prise de décisions, qui font des propositions, qui cherchent des solutions ensemble
- Des élèves qui se sentent entendus, écoutés
- Des élèves qui ont un autre regard sur les autres, ils se découvrent (ils ne félicitent ou ne remercient pas que leurs amis)

POSTURE de l'enseignant

- Un enseignant plus attentif au bien-être des élèves
- Un enseignant observateur des relations entre les élèves (entraide, gestion conflits)
- Un enseignant accompagnant les réflexions, les discussions, les prises de décisions
- Un enseignant qui fait confiance, et dont la confiance grandit
- Un enseignant secondé, aidé, accompagné par ses élèves

... difficultés...

- **Former les enfants dans leur rôle de président, de secrétaire**
- **Gestion des temps de paroles**
- **Tenir compte des avis de chacun... ne pas oublier les minorités**
(Attention au vote dans certains cas : jeux sur la cour)
- **Privilégier la recherche de solutions pour le bien-être de l'ensemble du groupe et pas uniquement pour des conflits qui concernent quelques élèves** *(foot)*
- **Rester en retrait**

BILAN

Le conseil de coopération permet de façon hebdomadaire :

- De travailler l'expression orale: s'exprimer devant les autres, exprimer ce qu'on ressent, montrer ses talents, ses passions, par conséquent on favorise la confiance en soi et l'estime de soi et une meilleure connaissance de l'autre.
- D'initier les enfants au débat et à l'argumentation: pas de bonne ou mauvaise réponse, on confronte ses idées, notre avis peut changer en écoutant un avis différent
- De rendre les enfants responsables, en leur permettant de prendre des décisions et de respecter leurs décisions.
- D'avoir un temps dédié aux résolutions de conflits *qui peuvent ne plus en être un au moment du conseil - attention à la précipitation*
- Une ambiance de classe où règne une confiance réciproque, un respect mutuel, de la solidarité, de l'entraide et de la générosité
- De développer les compétences psychosociales: Echanger, s'écouter, communiquer, réguler ses émotions, faire preuve d'empathie, coopérer